
INTRODUCTION

Jacques réside dans le Village Shaugnessy à Montréal depuis plus de 35 ans. Attiré par le charme des maisons victoriennes et la valeur patrimoniale du quartier, il est aujourd'hui séduit par les solidarités et la convivialité qui s'y sont développées au fil des ans. La proximité des commerces et d'une grande variété de services participe de son plaisir à y vivre. Cependant, la présence de personnes marginalisées et sans-abri dans les espaces publics suscite chez lui « une espèce de malaise et une constatation ou une rage par rapport à la détérioration de la qualité de vie du quartier ». Originaire de Winnipeg, Shirley a pour sa part quitté sa famille d'adoption à l'âge de 13 ans pour une vie qui s'est essentiellement déroulée dans la rue et qui l'amena à Montréal en 2005 à 27 ans. C'est assez rapidement que son espace de vie s'est concentré sur le square Cabot au cœur du Village Shaugnessy. Associé à de nombreuses rencontres amicales, ce square est devenu un lieu apprécié, dans lequel elle se sent « chez-elle » et à partir duquel s'organise sa pratique de la ville. Ayant bâti leur identité et leur appartenance à la ville sur leurs usages de ces espaces partagés, Jacques et Shirley habitent le quartier, se croisent, s'évitent ou se côtoient régulièrement. Le voisinage et la proximité de deux destins si différents illustrent la richesse de la ville à mettre en contact des individus étrangers les uns aux autres et à créer de la diversité. Pourtant, comme en témoignent les propos de Jacques, la cohabitation des différences ne semble pas se faire sans heurts ni la place des personnes sans-abri dans ces espaces publics aller de soi.

Cette tension conflictuelle renvoie à la vitalité des débats autour des espaces publics, devenus aujourd'hui un objet incontournable de la recherche sur la ville et l'urbain. De tout temps, les espaces publics ont effectivement constitué l'un des piliers du fonctionnement des sociétés urbaines. Lieux du rassemblement, du débat, de l'échange social et de la rencontre, les espaces publics sont nés avec la ville et restent indissociables de son évolution. Or, l'essor de la privatisation et de la marchandisation (Zukin, 1995), la généralisation de la sécurisation et de la surveillance ainsi que la criminalisation de la pauvreté (Smith, 1996 ; Mitchell, 2003) ont malmené la fonction politique et démocratique de ces lieux. Ces dynamiques ont considérablement restreint la place des populations marginalisées, devenues « indésirables » dans les espaces publics. À un tel point que nombreux sont les chercheurs à se demander aujourd'hui si les espaces publics sont toujours « publics ».

Cet ouvrage vise à poursuivre et approfondir ces réflexions sur l'évolution des formes d'exclusion dans les espaces publics. Si de nombreuses analyses ont déjà permis de révéler les rapports de domination à l'œuvre dans la production contemporaine des espaces publics, c'est généralement à la lumière d'un contexte où les villes entrent en compétition les unes avec les autres pour attirer des capitaux et des touristes afin de se positionner parmi les villes globales. En s'inscrivant dans une critique des transformations néolibérales de la ville, ces travaux s'appuient généralement sur la vision d'une ville produite par les seuls acteurs du marché et des pouvoirs publics, et se concentrent sur l'exemple d'espaces publics centraux et iconiques au sein desquels ces transformations sont les plus visibles et les formes d'exclusion les plus manifestes. En omettant les dynamiques associées aux espaces publics ordinaires et résidentiels, cette focale réduit la portée des pratiques micro-géographiques dans les rapports de pouvoir à l'œuvre. Pourtant, dans leurs pratiques de la ville, dans la projection de soi dans l'espace urbain, les citoyens participent à sa production (De Certeau, 1990; Lefebvre, 2000) et les appropriations mises en œuvre peuvent s'avérer vectrices de conflits, de mises à l'écart ou d'inaccessibilité aux espaces publics pour certains individus.

Ce sont donc ces rapports de pouvoir, tels qu'ils se manifestent dans les espaces publics de proximité, que cet ouvrage vise à mettre en lumière. S'inscrivant dans l'ordinaire de pratiques quotidiennes et moins visibles de prime abord, il convient pour les saisir, de ne pas se limiter à l'analyse des logiques gestionnaires et néolibérales, mais d'interroger les rapports profonds qui lient les citoyens à leurs espaces de vie. Dans cette perspective, l'analyse de conflits de proximité est d'un intérêt particulier. À travers les stratégies de négociation et de résolution qu'ils soulèvent, les conflits permettent en effet d'explicitier les rapports qu'entretiennent les citoyens aux espaces publics, mettant en visibilité ce qui est implicite et semble aller naturellement de soi. Deux cas spécifiques ont été choisis pour mener cette étude : le Village Shaugnessy à Montréal et la Goutte d'Or à Paris, deux quartiers péri-centraux, qui connaissent l'un et l'autre un processus de gentrification, et au sein desquels se manifestent depuis plusieurs années des conflits liés à l'appropriation des espaces publics.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les données recueillies et analysées dans ce livre sont issues d'une cinquantaine d'entretiens semi-dirigés, réalisés lors d'une thèse entre 2011 et 2013, à Montréal et Paris avec des personnes marginalisées, des riverains, des travailleurs sociaux, des commerçants et des acteurs publics : responsables politiques, urbanistes et architectes, policiers et employés municipaux. En ce qui concerne les riverains, afin que la comparaison entre les deux terrains soit pertinente, j'ai fait le choix de m'intéresser plus spécifiquement aux membres de deux associations de quartier,

mobilisées dans l'amélioration du cadre de vie. Bien qu'ils ne soient pas représentatifs de l'ensemble des riverains, ces « acteurs actifs » sont au cœur des conflits existants. D'autres riverains et usagers des espaces publics ont également été questionnés lors de mes phases d'observation, mais de manière plus informelle. En ce qui concerne les personnes sans-abri que j'ai interrogées, les situations sont très variables, certaines vivant dans le quartier depuis quelques mois, d'autres depuis plus de 20 ans. D'autres enquêtés sont en situation de toxicomanie et ont des logements précaires, mais occupent quotidiennement les espaces publics. Les situations et les profils des personnes sans-abri étant multiples, j'utilise souvent dans cet ouvrage le terme de « personnes marginalisées ». Cela permet de tenir compte de cette diversité en mettant de l'avant des comportements qui s'inscrivent en écart aux normes et aux exigences institutionnelles. C'est par ailleurs une qualification qui soulève les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la constitution de la marginalité et qui permet ainsi de s'abstraire de toute essentialisation. Les « riverains » et les « personnes marginalisées » ont donc été institués dans cette recherche en idéaux-types. Malgré l'aspect réifiant de cette dualisation, elle a dans ce cadre une valeur heuristique permettant de soulever et d'éclairer les enjeux conflictuels des espaces publics étudiés ainsi que les mécanismes à travers lesquels se déploient des rapports de pouvoir.

UN TRAVAIL COMPARATIF

En tant qu'instance médiatrice entre le travail de terrain et l'analyse interprétative, la comparaison a constitué un élément à part entière de ce travail de recherche. Nombreux ont été les aller-retour entre Paris et Montréal, et l'arrivée sur un terrain donnait un sens nouveau aux résultats préliminaires issus du terrain précédent, chaque passage d'un terrain à l'autre faisant ainsi évoluer et progresser mes réflexions vers des chemins parfois inattendus. Afin de retranscrire dans cet ouvrage l'importance de cette posture d'entre-deux, j'ai choisi de croiser les terrains dans chaque chapitre afin qu'ils se fassent écho. Par ailleurs, si la comparaison entre la France et le Québec est relativement courante en études urbaines, elle n'est pas exempte de pièges. Le partage d'une même langue, par exemple, loin d'être un atout et de faciliter la comparaison, peut au contraire être source de difficultés. Des objets ou des phénomènes similaires peuvent en effet être nommés et qualifiés différemment. Ces variations se manifestent à différents niveaux, en particulier à propos de la catégorisation des personnes marginalisées occupant les espaces publics. Si les acteurs interrogés parlent de « sans-abri » à Paris, le terme « itinérant » est privilégié sur le terrain montréalais. Il en est de même pour les « usagers de drogues », une dénomination dont l'usage par les travailleurs sociaux semble se diffuser dans les discours des riverains et des pouvoirs publics parisiens, tandis qu'à Montréal, le terme « toxicomane » est principalement utilisé. Ce constat révèle des modes

de catégorisation différents, et pour ne pas transformer les significations portées par les manières dont se dénomment les différents acteurs, ni réduire la diversité des groupes et les variations existant entre les terrains, j'ai renoncé à l'harmonisation linguistique des termes descriptifs. Tout au long de l'ouvrage, j'utilise donc les termes issus des terrains, sans chercher à les uniformiser au prétexte d'une langue commune¹. Le maintien de ces dénominations participe en outre à rappeler au lecteur les distinctions existant entre les deux terrains et permet de situer les récits des sujets interrogés.

STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Le premier chapitre vise à éclairer les enjeux liés au partage des espaces publics et aux dynamiques d'exclusion qui les animent. En faisant un bilan des écrits scientifiques sur le sujet, ce chapitre permet de dégager certaines pistes à explorer ainsi que la nécessité de s'intéresser aux espaces publics résidentiels, restés dans l'ombre de ces analyses. Le deuxième chapitre détaille une proposition théorique permettant d'aborder les enjeux de cohabitation. En m'appuyant sur les préceptes de la géographie structurale (Desmarais, 1992; Hubert, 1993; Parazelli, 1997) et sous l'inspiration de la sphérologie de Sloterdijk (2005), je propose un cadre d'analyse à travers lequel interpréter l'habiter au prisme de l'appropriation de l'espace. Ce cadre vise à saisir comment les espaces publics peuvent être intégrés dans les pratiques d'habiter, qu'il s'agisse de celles des riverains ou des personnes marginalisées. Interroger le « chez-soi » et les rapports à l'espace permet ainsi d'offrir une approche conceptuelle de la cohabitation dans les espaces publics pour être en mesure de saisir les rapports de pouvoir qui l'animent ainsi que les formes de mise à l'écart telles qu'elles peuvent se manifester au niveau de l'expérience spatiale des individus. Le troisième chapitre présente les contextes urbains dans lesquels se situent les quartiers étudiés. Du fait de leur localisation et de leur proximité aux hypercentres de Montréal et Paris, ces quartiers sont au cœur de recompositions urbaines et connaissent depuis quelques années un processus de gentrification et de nouvelles exigences résidentielles. Dans le quatrième chapitre, ce sont les diverses pratiques d'appropriation des espaces publics de ces quartiers qui sont analysées. Si les riverains intègrent dans leur expérience résidentielle les espaces publics et en font une « extension du chez-soi », les personnes marginalisées et sans-abri parviennent, à travers leur appropriation, à créer un espace identificatoire protecteur et à construire un « chez-soi ». Or, les pratiques accompagnant ces formes d'appropriation vont à l'encontre les unes des autres, suscitant des conflits et des mobilisations. Le cinquième chapitre s'attache donc à souligner les stratégies mises en œuvre par les groupes de riverains afin d'imposer leurs désirs

1. Dans cette perspective, j'ai également choisi de ne pas traduire les propos des personnes s'exprimant en anglais.

d'espaces publics résidentiels. Sous des formes différentes dans les deux cas, les associations de riverains tentent de s'inscrire comme interlocuteurs principaux des pouvoirs publics afin de légitimer leurs exigences résidentielles et leurs désirs d'espaces publics purifiés. Dans le sixième chapitre, il est montré comment les politiques publiques, sécuritaires en particulier, accompagnent et intègrent ces désirs résidentiels. En déplaçant le référentiel sécuritaire vers des préoccupations liées à la « tranquillité publique » ou à l'« environnement paisible », ces politiques se concentrent sur les incivilités plus que sur l'insécurité et renforcent la dimension intrusive des personnes marginalisées et de leurs pratiques. Ce faisant, elles participent à instaurer une « normalisation résidentielle » des espaces publics par la constitution d'un « intérieur commun » (Sloterdijk, 2005) aux riverains. Ce chapitre révèle en outre les effets de ce processus sur les personnes marginalisées, sur leur « chez-soi » et leurs manières d'« habiter » le quartier. Enfin, la conclusion propose une réflexion sur les formes des rapports de pouvoir induits par cette normalisation résidentielle, décrite comme une « dispersion douce » des personnes marginalisées.